

Association Centre Social BAUSSENQUE – Exercice Clos le 31 décembre 2025
Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

**Association Centre Social
BAUSSENQUE**

34 Rue Baussenque

13002 MARSEILLE

SIREN 310 458 104

Association régie par la loi de 1901

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025

BUSSETTA Anita

Commissaire aux comptes inscrit auprès de la Cour D'appel d'Aix en Provence

SAS A.B.A

ZA ANJOLY

80 Boulevard de l'Europe

13127 VITROLLES

Tel. : 04.42.98.76.48

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres de l'association « **Centre Social BAUSSENQUE** »,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale en date du 26 avril 2025, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « **Centre Social BAUSSENQUE** » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 jusqu'à la date d'émission de mon rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe des comptes annuels concernant les règles et méthodes comptables.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice 2025, ont portées sur :

- Le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes,
- les opinions retenues dans le choix des méthodes d'évaluation,
- la présentation de l'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Anita BUSSETTA
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Inscrit auprès de la Cour
d'Appel d'Aix-en-Provence *

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2025
Association Centre Social BAUSSENQUE

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association « **Centre Social BAUSSENQUE** ».

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association « **Centre Social BAUSSENQUE** » à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association « **Centre Social BAUSSENQUE** » ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les membres du conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de « **Centre Social BAUSSENQUE** ».

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Anita BUSSETTA
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Inscrit auprès de la Cour
d'Appel d'Aix-en-Provence *

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2025
Association Centre Social BAUSSENQUE

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Vitrolles,
Le 8 avril 2026

Madame BUSSETTA Anita
Commissaire aux Comptes

Anita BUSSETTA
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Inscrite auprès de la Cour
d'Appel d'Aix-en-Provence *

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025		Exercice N-1 31/12/2024	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Concessions, brevets, licences, marques...					
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes	6 709	5 869	840	0	840
	Immobilisations corporelles					
	Terrains Constructions					
	Installations techniques Matériel et outillage	420 400	411 981	8 420	17 721	-9 301 -52
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>					
	Immobilisations financières (1)					
	Participations et Créances rattachées					
	Autres	300		300	300	0 0
	Total I	427 409	417 850	9 560	18 021	-8 461 -47
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Créances (2)					
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	55 572		55 572	86 772	-31 200 -36
	Créances reçues par legs ou donations					
	Autres	328		328	9 302	-8 974 -96
	Valeurs mobilières de placement					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	199 768		199 768	171 512	28 256 16
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (2)	921		921	623	298 48
	Total II	256 590		256 590	268 209	-11 619 -4
	Frais d'émission des emprunts (III)					
	Primes de remboursement des emprunts (IV)					
	Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		683 999	417 850	266 149	286 230	-20 081 -7

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	115 000	115 000		
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau	46 559	28 805	17 754	62
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	393	17 754	-17 361	-98
	Situation nette (sous total)	161 952	161 559	393	0
FONDS DÉDIÉS	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement	8 569	13 484	-4 915	-36
	Provisions réglementées				
	Total I	170 521	175 043	-4 522	-3
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations	4 000	17 463	-13 463	
	Fonds dédiés				-77
	Total II	4 000	17 463	-13 463	-77
PROVISIONS	Provisions pour risques	26 472	22 000	4 472	20
	Provisions pour charges			0	
	Total III	26 472	22 000	4 472	20
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			0	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				0
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	5 535	14 894	-9 359	-63
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	42 122	31 223	10 899	35
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	5 000	5 045	-45	-1
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	12 500	20 562	-8 062	-39
	Total IV	65 157	71 724	-6 567	-9
Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		266 150	286 230	-20 080	-7

(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024	Ecart N / N-1 Euros %	
Produits d'exploitation (1)	Cotisations	2555	2066	489	24
	Ventes de biens et services				
	Ventes de prestations de service	121 739	114 662	7 077	6
	Parrainages				
	Produits de tiers financeurs				
	Concours publics et subventions d'exploitation	361 010	355 856	5 154	1
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
	Ressources liées à la générosité du public				
	Dons manuels				
	Mécénats				
Charges d'exploitation (2)	Legs, donations et assurances-vie				
	Contributions financières				
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	0	4 146	-4 146	-100
	Utilisations des fonds dédiés	17 463	9 074	8 389	92
	Autres produits	7807	6662	1 145	17
Total I		510 574	492 466	18 107	4
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	107 004	117 178	-10 174	-9
	Aides financières				
	Impôts, taxes et versements assimilés	7 338	6 709	629	9
	Salaires et traitements	279 423	251 728	27 695	11
	Charges sociales	80 650	66 034	14 616	22
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	9 721	11 848	-2 127	-18
	Dotations aux provisions	4 472	7 000	-2 528	-36
	Reports en fonds dédiés	4 000	17 463	-13 463	-77
	Autres charges	6	16	-9	-61
Total II		492 615	477 977	14 638	3

1 - Résultat d'exploitation (I-II)

17 959	14 490	3 469	40
--------	--------	-------	----

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024	Ecart N / N-1	
				Euros	%
Produits financiers	De participation D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge Différences positives de change	1685	1809	-124	-7
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III		1685	1809	-124	-7
Charges financières	Charges financières Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV					
2. Résultat financier (III-IV)		1685	1809	-124	-7
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		19 644	16 299	3 345	51
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	3 446	5 239	-1 793	
	Sur opérations en capital	0	6 979	-6 979	-100
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V		3 446	12 218	-8 772	-72
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion	22 697	10 763	11 934	111
	Sur opérations en capital		0	0	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI		22 697	10 763	11 934	111
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		-19 251	1 455	-20 706	-1423
Participation des salariés aux résultats (VII)					
Impôts sur les bénéfices (VIII)					
Total des produits (I+III+V)		515 705	506 493	9 211	2
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		515 312	488 740	26 572	5
5. EXCEDENT OU DEFICIT		393	17 753	-17 360	-98

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS

	Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024	Ecart N / N-1 Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	17023	7827	9 196	117
TOTAL	17 023	7827	9 196	117
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens Prestations en	1815	1755	60	3
Personnel bénévole	15208	6 072	9 136	150
			0	
TOTAL	17 023	7827	9 196	117

ANNEXE 1

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 286 647 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 510 574 Euros et dégageant un excédent de 393 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristique de l'exercice

L'exercice 2025 du Centre Social Baussenque se caractérise par une consolidation des dynamiques engagées depuis 2023, combinant montée en charge de la fréquentation, diversification des actions et structuration progressive des pôles. La fréquentation globale atteint 7 722 usagers, en nette augmentation par rapport à 2024, traduisant un ancrage renforcé du centre dans son territoire et une identification accrue par les habitants comme lieu ressource. Cette progression s'observe dans l'ensemble des secteurs, avec une intensification des orientations vers les pôles famille, formation et médiation. Le secteur famille confirme son rôle central en développant des actions régulières de soutien à la parentalité, d'accès à la culture et de renforcement du lien parent-enfant, tout en intégrant des dimensions d'inclusion, notamment à travers le projet « T'handis quoi » et les actions collectives comme les sorties familiales ou les ateliers partagés. L'année est également marquée par une forte mobilisation durant la période estivale, avec une programmation dense mêlant sorties, ateliers et temps conviviaux, favorisant la mixité sociale et la rupture de l'isolement.

Parallèlement, le secteur médiation poursuit sa structuration, avec la mise en place des « Mercredis des Minots », le développement d'actions éducatives et culturelles, et une attention particulière portée aux publics jeunes, malgré des difficultés persistantes d'encadrement pour certains groupes adolescents. La diversification des activités (yoga, Yog'Art, ateliers enfants, mosaïque) contribue à stabiliser des publics réguliers et à installer des espaces de bien-être et de socialisation.

L'émergence du secteur senior en fin d'année constitue un fait marquant, ouvrant de nouvelles perspectives d'intervention intergénérationnelle.

Le secteur insertion connaît, quant à lui, une refonte en profondeur de ses missions, impliquant un travail de concertation étroit avec les partenaires du territoire afin de redéfinir ses modalités d'intervention. Cette évolution s'inscrit dans un contexte de forte sollicitation du public, avec une demande croissante articulant à la fois un accompagnement individualisé et des temps collectifs structurants.

Le pôle formation confirme son attractivité, avec 222 apprenants accueillis et une demande croissante, illustrée par une liste d'attente importante. L'offre se renforce et se diversifie, avec le développement de parcours plus conséquents et adaptés aux besoins des publics, tout en consolidant son inscription dans une logique de professionnalisation et d'insertion. Par ailleurs, l'année 2025 est marquée par la réinternalisation de la fonction comptable, à travers la création d'un poste de chargée de gestion administrative et financière. Cette évolution structurelle permet un pilotage plus fin des ressources, tout en renforçant directement le pôle formation, notamment dans la gestion administrative et le suivi des exigences liées à la certification Qualiopi.

Enfin, l'année 2025 se distingue par le renforcement des partenariats institutionnels et associatifs, indispensables à la mise en œuvre des actions (culture, sport, santé, environnement), ainsi que par une montée en compétence interne, notamment via des actions de formation et de tutorat. Dans l'ensemble, cet exercice traduit une dynamique de développement maîtrisé, appuyée sur une meilleure lisibilité des actions, une capacité d'adaptation aux besoins du territoire et une volonté affirmée de consolider les fonctions structurantes du centre social.

Description de l'objet social, des missions sociales et des moyens de l'entité

Le Centre Social Baussenque est une structure de proximité profondément enracinée dans son quartier. Sa mission principale est de renforcer la cohésion sociale, de soutenir les familles, de favoriser l'inclusion et d'encourager la participation citoyenne. Il se présente comme un espace d'accueil, d'échange collectifs tout en conservant un accompagnement individualisé, accessible à tous les habitants sans distinction.

À travers une diversité d'actions telles que l'accompagnement social, la médiation, les activités culturelles, sportives et éducatives, ainsi que des ateliers linguistiques et intergénérationnels, et la mobilisation vers l'emploi, le Centre a pour objectifs de :

Faciliter l'accès aux droits et aux services.

Favoriser l'insertion sociale et professionnelle, notamment pour les publics fragilisés.

Soutenir les familles et la parentalité.

Encourager la mixité sociale et culturelle.

Promouvoir les valeurs républicaines, l'égalité et le vivre ensemble.

Créer du lien social grâce à des projets participatifs et des espaces de rencontre.

L'approche du Centre repose sur la co-construction avec les habitants, le développement de partenariats locaux et une adaptation constante aux besoins du territoire, dans un esprit d'éducation populaire et d'émancipation.

Le Centre Social Baussenque agit à la croisée du social, de l'éducatif, du culturel et du participatif, avec une démarche d'accueil inconditionnel, de proximité et de mobilisation collective.

Missions réalisées par le Centre Social Baussenque

Le Centre Social Baussenque a pour mission principale de favoriser le vivre ensemble, l'émancipation individuelle et collective, et le développement du lien social au sein du quartier. Il agit comme un lieu d'accueil, d'écoute, de dialogue et d'initiatives, ouvert à tous les habitants, sans distinction.

Ses missions s'articulent autour de plusieurs axes complémentaires :

- **Accueillir, informer et orienter**

Le centre propose un accueil de proximité, chaleureux et accessible, où chaque habitant peut trouver écoute, conseils et orientation vers les services adaptés à ses besoins (démarches administratives, accès aux droits, santé, emploi, etc.).

- **Soutenir les familles et la parentalité**

À travers des ateliers parents-enfants, des sorties, des cafés des parents et un accompagnement à la scolarité, le centre renforce les liens familiaux, valorise le rôle éducatif des parents et accompagne les enfants dans leur réussite.

- **Encourager l'émancipation sociale et l'autonomie**

Grâce à des permanences juridiques et sociales, des cours de français et des actions d'alphabétisation, le centre contribue à l'inclusion des publics fragilisés et favorise leur autonomie dans la société.

- **Favoriser l'expression, la créativité et l'accès à la culture**

Le centre développe de nombreuses activités culturelles, artistiques et sportives pour tous les âges. Ces actions visent à encourager l'expression personnelle, le développement de la confiance en soi, et l'ouverture au monde.

- **Accompagner les jeunes dans leur parcours**

Des actions spécifiques comme les stages artistiques, les ateliers d'écriture ou les activités du "Samedi Ludique" permettent aux jeunes de s'exprimer, de se construire, de développer leurs compétences et de prendre part à la vie collective.

- **Renforcer la cohésion sociale et les solidarités**

Le centre agit comme un lieu de rencontre, d'échange et de coopération entre habitants, partenaires, professionnels et institutions. Il valorise la participation citoyenne et promeut les valeurs de respect, de solidarité et d'égalité.

Description des moyens mis en œuvre par le Centre Social Baussenque

Pour remplir ses missions d'accueil, d'accompagnement, d'insertion et de dynamisation sociale, le Centre Social Baussenque s'appuie sur une organisation solide et des ressources adaptées aux besoins du territoire.

Équipe et Bénévoles

En 2025, le centre a fonctionné avec une équipe de 10 salariés aux compétences variées : animation, médiation, coordination, accompagnement social, accueil, etc. Cette équipe a été soutenue par une volontaire en service civique, une stagiaire BPJEPS et des bénévoles. Leur implication enrichit la vie du centre et favorise le lien intergénérationnel et la participation citoyenne.

Infrastructures et Équipements

Le centre dispose d'une salle polyvalente pour les ateliers (sportifs, culturels, artistiques, linguistiques) pour enfants, adultes et familles. Une salle de réunion accueille les rencontres avec les familles, les groupes de parole, les formations ou les échanges avec les partenaires. Deux bureaux de permanence permettent l'accueil confidentiel des usagers lors des rendez-vous avec les intervenants sociaux, juridiques ou médicaux.

Le centre est équipé de matériel adapté pour les activités proposées : jeux éducatifs, matériel artistique et créatif, matériel multimédia pour les ateliers numériques, équipements pour le sport et la détente (baby-foot, ping-pong, yoga, etc.). Ces outils facilitent l'expression, l'apprentissage, la créativité et la convivialité.

Partenariats Locaux

Les missions du centre sont également soutenues par un réseau local de partenaires institutionnels, associatifs et culturels (écoles, collèges, artistes, professionnels de santé, structures d'insertion, centres culturels, etc.). Cette coopération permet d'élargir l'offre d'activités et de renforcer l'impact des actions menées.

Ces moyens humains, matériels et partenariaux permettent au Centre Social Baussenque de rester un lieu ouvert, vivant et solidaire, au service des habitants et de la dynamique collective du quartier.

Evènements significatifs postérieurs à la clôture

Le projet social a été renouvelé pour la période 2026–2029. Toutefois, l'absence d'obtention de la Prestation de service Jeunes, conjuguée à une baisse significative du dispositif « Soirs et week-ends », n'a pas permis de maintenir le poste de médiateur social ni de consolider un véritable secteur jeunesse.

ANNEXE 2: Règles et méthodes comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice sont restées inchangées par rapport à l'exercice précédent. Conformément au règlement n° 2022-06 de l'Autorité des normes comptables (ANC), applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, le Plan comptable général a fait l'objet d'une modernisation importante, portant notamment sur la présentation des états financiers, la nomenclature des comptes et certaines règles de comptabilisation. Dans ce cadre, l'association « Centre Social Baussenque » applique ces nouvelles dispositions. Celles-ci se traduisent notamment par la suppression de la technique des transferts de charges, une nouvelle définition du résultat exceptionnel, ainsi qu'une évolution du plan de comptes impliquant des reclassements et des adaptations des pratiques comptables.

ANNEXE 3: Complement d'information relatif au bilan

Etat des immobilisations

		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles		5 449		1 260
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		20 649		
Installations générales agencements aménagements divers		592 010		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		94 576		
TOTAL		707 234	0	0
Autres titres immobilisés				
Prêts, autres immobilisations financières		300		
TOTAL		300	0	0
TOTAL GENERAL		712 983	0	1 260
	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			6 709	6 709
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		18 099	2 550	2 550
Installations générales agencements aménagements divers		268 735	323 275	323 275
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			94 576	94 576
TOTAL		0	286 833	420 400
Autres titres immobilisés			261	
Prêts, autres immobilisations financières			300	300,00
TOTAL		0	0	300,00
TOTAL GENERAL		0	286 833	427 409

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		5 449	420		5 869
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		19 627	806	18 099	2 333
Installations générales agencements aménagements divers		580 382	5 749	268 735	317 396
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		94 503	2 747		97 250
TOTAL		694 512	9 301	286 834	416 979
TOTAL GENERAL		699 961	9 721	286 834	422 848
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	420				
Installations techniques, Matériel et outillage	806				
Installations générales agencements aménagements	5 749				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 747				
TOTAL	9 301				
TOTAL GENERAL	9 721				

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	115 000				115 000
Réserves					
Report à nouveau	28 805			-17 754	46 559
Excédent ou déficit de l'exercice	17 753		393	-17 754	393
Situation nette	161 559		393		161 952
Subventions d'investissement	13 484			10 882	8 569
TOTAL I	175 043		786	-24 626	170 521

Tableau de variation des fonds dédiés

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	17463	4000	17463			4000	4000
AMP PRODAS	0	4000	0			4000	4000
CAF FONCTIONNEMENT FAE AVS	17463	0	17463			0	0
TOTAL	17463	4000				4000	4000

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Provisions pour risques	7000				7000
Provisions pour litiges	15000				15000
Provisions retraites		4 472	0		4 472
Provisions pour charges sociales	0				0
TOTAL	22 000	4 472	0		26 472
Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants	Diminutions Montants non	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL					
TOTAL GENERAL	22 000	4 472	0		0
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		4 472	0		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	
Autres immobilisations financières		300	300		
Autres créances clients		55 572	55 572		
Personnel et comptes rattachés		0	0		
Divers divers et autres collectivités publiques		321	321		
Débiteurs divers		7			
Charges constatées d'avance		921	921		
TOTAL		114 235	57 114		
Etat des dettes		Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés		5 535	5 535		
Personnel et comptes rattachés		18 677	18 677		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		22 704	22 704		
Autres impôts taxes et assimilés		740	740		
Autres dettes		5 000	5 000		
Produits constatés d'avance		12 500	12 500		
TOTAL		65 157	65 157		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	55572
Autres créances	328
Total	55 900

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 535
Dettes fiscales et sociales	42 122
Total	47 657

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	921
Total	921
Produits constatés d'avance	Montant
ETAT PDV SOIRS ET WEEK ENDS 2026 10/12	12 500
Total	12 500

ANNEXE 4: Complément d'information relatif au compte de résultat

Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires correspondent à la valorisation du bénévolat et à la mise à disposition de salles dont bénéficie le centre social. Elles représentent une valeur annuelle de 17 023 € qui est assimilable à une subvention en nature.

	Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024	Ecart N / N-1 Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	17 023	7 827	9 196	117
TOTAL	17 023	7 827	9 196	117
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens Prestations en nature	1 815	1 755	60	3
Personnel bénévole	15 208	6 072	9 136	150
			0	
TOTAL	17 023	7 827	9 196	117

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
SUR OPERATIONS DE GESTION		77100000
SUR EXERCICES ANTERIEURS	3 446,00	77200000
CESSION D'ELEMENTS D'ACTIF		77500000
QP SUBV. INVESTISSEMENT		77700000
REPRISE S/ PROV ^o DEPRECIATION EXCEPTIONNELLE		78760000
Total	3 446	
Charges exceptionnelles		
SUR OPERATIONS DE GESTION		67180000
SUR EXERCICES ANTERIEURS	22 697,01	67200000
CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERSES		67880000
Total	22 697	

ANNEXE 5: Engagements financiers et autres informations

Provisionnement annuel pour l'indemnité de départ à la retraite

Conformément aux dispositions de la convention collective ALISFA et aux obligations légales, l'association Centre Baussenque, a décidé de mettre en place un dispositif de provisionnement annuel visant à anticiper le financement de l'indemnité de départ à la retraite de ses salariés. Ce dispositif concerne les salariés âgés d'au moins 55 ans et toujours en poste au moment de leur départ. L'indemnité, calculée selon les modalités prévues par la convention (1/60e de la rémunération annuelle par année de présence, plafonnée à 15 ans), est provisionnée chaque année à partir de l'année suivant le 55ème anniversaire du salarié, afin d'atteindre le montant total dû à l'âge légal de la retraite. Le montant provisionné est recalculé annuellement pour intégrer les évolutions de rémunération et d'ancienneté. En cas de départ avant l'âge légal pour un motif autre qu'une retraite anticipée, la provision est annulée. Ce dispositif est applicable à compter du 1er janvier 2025 et peut être modifié ou supprimé après consultation des représentants du personnel.

Année	Provision Salarié 1	Provision Salarié 2	Provision Salarié 3	Provision totale
2025	2 708,45	1 763,98	0	4 472,43
2026	2 708,45	1 763,98	0	4 472,43
2027	2 708,45	1 763,98	0	4 472,43
2028	2 708,45	1 763,98	0	4 472,43
2029	0	1 763,98	1 268,52	3 032,50
2030	0	1 763,98	1 268,52	3 032,50
2031	0	1 763,98	1 268,52	3 032,50
2032	0	1 763,98	1 268,52	3 032,50

Légende :

Salarié 1 : Tranche d'âge 60-64 ans en 2025 (départ prévu en 2028).

Salarié 2 : Tranche d'âge 55-59 ans en 2025.

Salarié 3 : Eligible à partir de 2029 (tranche 45-54 ans en 2025).

L'association a constitué des provisions pour indemnités de départ à la retraite, conformément à l'article 10 de la

Mise en place du Comité Social et Économique (CSE)

Conformément aux dispositions de la convention collective ALISFA (Acteurs du Lien Social et Familial), qui rend obligatoire la mise en place d'un Comité Social et Économique (CSE) pour les associations employant plus de 8 salariés équivalents temps plein, l'association Centre Baussenque a instauré cette instance en juin 2025. Dans ce cadre, et en application des règles légales et conventionnelles, l'association a alloué un budget annuel représentant 1 % de sa masse salariale brute pour financer les activités sociales et culturelles du CSE. Ce budget, géré par les représentants du personnel, a pour vocation de soutenir des initiatives visant à améliorer les conditions de travail et le bien-être des salariés, telles que des actions culturelles, des aides sociales ou des événements collectifs.

Rémunération des dirigeants

Suivant l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006, les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000€ et recevant une plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000€ doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature. L'obligation de publier dans le compte financier ces rémunérations et avantages en nature reviendrait dans le cas présent à communiquer une information à caractère personnel et individuel. Cette information n'est donc pas donnée.

Effectifs des salariés 2025

	ETP	NB Femme	NB Homme
CDI Temps plein	3,08	3,08	
CDD Temps plein	0,67		0,67
CDI Forfait jour	1		1
CDI Temps partiel	1,96	1,36	0,6
CDD Contrat Adultes relais	2	2	
TOTAL	8,71	6,44	2,27

Honoraire du commissaire au compte

Les honoraires de la commissaire aux comptes pour l'exercice 2025 s'élèvent à 3600€, conformément aux prestations réalisées dans le cadre de la mission légale de contrôle des comptes.